



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Indicateurs relatifs à l'annulation de cours

Question écrite n° 32046

Texte de la question

M. Sylvain Waserman interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur les indicateurs relatifs à l'annulation de cours, enseignants absents et non remplacés, dans les écoles, collèges et lycées. Suite à la question n° 8912 dont la réponse ne correspond pas à la question posée, aux questions n° 15 857 et n° 25 081 restées elles sans réponse et à la veille de la rentrée des classes, la difficulté d'avoir des indicateurs relatifs à l'annulation de cours (enseignants absents et non remplacés) dans les écoles, collèges et lycées reste entière. Il l'interroge donc pour savoir si une réflexion sera engagée autour d'indicateurs partagés avec les élus locaux et les parents d'élèves sur la question des « cours annulés » (enseignants absents et non remplacés).

Texte de la réponse

La question du remplacement des enseignants absents constitue une priorité du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS) puisqu'elle touche à la continuité et à la qualité du service public de l'éducation. Afin de mesurer l'efficacité du dispositif, le MENJS dispose d'indicateurs de pilotage du remplacement et de la suppléance. Ces indicateurs, partagés avec les académies, permettent de mesurer l'efficacité du remplacement et de la suppléance et l'optimisation du potentiel de remplacement. Grâce à ces mesures, le MENJS et les services académiques peuvent organiser le remplacement de la manière la plus efficiente possible. Ces indicateurs sont élaborés à partir de données centrées sur l'agent et consolidées à grande échelle (données par académie, par département, par discipline), ces indicateurs ne sont pas disponibles à l'échelle des établissements. Cependant, conscient de ces attentes, le MENJS a engagé une réflexion afin d'élaborer de nouveaux indicateurs qui permettraient d'avoir une meilleure représentation de la situation du remplacement. À l'appui de cette démarche, un groupe de travail a été mis en place avec 4 rectorats d'académie avec pour objectif d'identifier et de mutualiser les bonnes pratiques. Cette démarche vise à améliorer le remplacement des enseignants absents qui représente un enjeu majeur.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Waserman](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32046

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2020](#), page 5891

Réponse publiée au JO le : [12 janvier 2021](#), page 242